



Indépendance AM SICAV - Europe Small

Lettre aux actionnaires

Paris, le 14 mai 2025

Objet : Application des droits d'entrée prévus par le prospectus

Chers actionnaires,

Nous vous informons que **les droits d'entrée prévus par le prospectus** du fonds Indépendance AM SICAV - Europe Small **seront appliqués par défaut** pour toute nouvelle souscription des parts I (LU1832175001) et B (LU2857867464) dès lors que les encours du fonds Indépendance AM SICAV - Europe Small se **maintiendront au-dessus du seuil de 500 millions d'euros**.

Au 7 mai 2025, les encours du fonds sont d'environ **521 millions d'euros**.

Nous vous rappelons que les conditions de souscription et les frais applicables de ces parts sont les suivants¹ :

	ISIN	Frais	Minimum de souscription	Droit d'entrée
Indépendance AM - Europe Small Classe I (C)	LU1832175001	1,40%	1 action	1%
Indépendance AM - Europe Small Classe B (C)	LU2857867464	1,20%	€5 millions	2%

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet et vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion.

Nous vous prions d'agréer, chers actionnaires, nos respectueuses salutations.

Contact : Pour toute question relative à cette communication, veuillez contacter votre interlocuteur commercial habituel ou contact@ie-am.com

¹ Il convient, avant toute souscription, de consulter le DIC et le prospectus disponibles sur le site internet www.independance-am.com

